



MC 3C

MENTION COMPLEMENTAIRE COIFFURE-COUCPE COULEUR (PERIGUEUX – 24)

FC

Métiers visés, débouchés :

Le titulaire de la Mention complémentaire coiffure est spécialisé dans tous types et toutes techniques de coloration et de permanente.

Objectifs de la formation :

Compétences visées :

S'informer, communiquer. Rechercher, s'approprier l'information à des fins professionnelles afin de la transmettre.
Organiser, gérer. Organiser les activités.
Concevoir et réaliser. Mettre en œuvre des techniques de coloration.
Contrôler et évaluer.

Condition d'admission, modalités et délais d'accès, prérequis :

Modalités : Entretien individuel – Certificat de faisabilité d'entrée en formation

Prérequis : Personne ayant déjà obtenue un CAP Coiffure

Qualités requises : Présentation soignée et capacité relationnelle
Délai d'accès : Inscription au minimum 15 jours avant le démarrage de la formation. Entrée en formation dès la signature du contrat d'apprentissage selon le planning d'alternance.

Organisation de la formation

- Durée de 1 an

10 semaines en formation (385 heures) + 12h de stages en entreprise (420 heures)

Contenu pédagogique (dont méthodes mobilisées et modalités d'évaluation) :

Les formateurs veillent à varier les méthodes pédagogiques :

- Méthode affirmative
- Méthode démonstrative
- Méthode interrogative
- Méthode applicative
- Méthode heuristique

Processus d'évaluation :

Quiz, Evaluation pratique, Examen Blanc, DST, Examen, Bilan semestriel, Révisions.

Tarifs

Coût de formation financement personnel : 2 500 euros l'année
Coût de formation financeurs : sur devis

Accessibilité aux personnes handicapées

Accueil et accompagnement des personnes en situation de handicap (Réfèrent handicap : C. DAUDE)

Insertion professionnelle

Le jeune diplômé peut occuper un poste de coiffeur, d'animateur ou de responsable technique, ou encore de conseiller professionnel. Une mention complémentaire, permet de travailler en tant qu'ouvrier qualifié.

Poursuite de formation, passerelles, équivalences :

Pour ouvrir un salon de coiffure, le BP (brevet professionnel) est nécessaire. Le BP permet en outre à leurs titulaires de former des apprentis. Les titulaires de la Mention Complémentaire « COIFFURE COUCPE COULEUR » sont dispensés à leur demande de l'unité U20 du Brevet Professionnel (coef 5).

Nos spécificités

- Participation à des actions pédagogiques spécifiques
- Possibilité d'internat
- Bilan de la situation personnelle de chaque candidat avec un accompagnement en fin de formation à la recherche d'emploi ou à la poursuite d'études

Statut de la formation (apprentissage, contrat de professionnalisation, stagiaire de la formation professionnelle)

Statut salarié en contrat d'apprentissage, rémunéré en fonction de son âge et de son année de formation ; Statut salarié en contrat de professionnalisation ; Statut de stagiaire de la formation professionnelle

Examen

EXAMENS EN CCF (Contrôle Continu de formation)

EP1 : Coupe transformation coiffage Dame

EP2 : Coloration et effets de couleur

EP3 : Evaluation de l'activité professionnelle

Possibilité de valider un ou des blocs de compétence

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.
Pour l'obtention de la certification totale, le bénéficiaire des modules obtenus a un délai de 5 ans

Taux de réussite à l'examen

Taux de réussite à l'Examen en 2021 : 33% (taux de présentation à l'examen 100%)

Actualisé le 31/08/2021

CONTACTS

IFCA Saint Joseph
23 avenue Georges Pompidou
24000 Périgueux

Christelle DAUDE / Sarah VILAS
05 53 06 84 15
secretaire.ifca@stjo-24.fr <https://stjo-24.fr/>